

Convictions baptistes et catholiques sur l'Église - 1/2

Le comité mixte baptiste-catholique en France va publier un document qui rassemble les résultats de ses travaux jusqu'à présent, sous le titre : « Du baptême à l'Église, accords et divergences actuels ». Les deux premières parties, sur le baptême, puis la Cène avaient été publiées dans les Cahiers n° 37 et 41. Voici la dernière, consacrée à l'Église, accompagnée de l'introduction et de la postface de l'ensemble.

Article scindé en deux (voir article suivant).

PRÉFACE

Les rencontres entre baptistes et catholiques en France ont maintenant un quart de siècle. Elles ont en effet commencé en 1981. Dès 1986 a été constitué le Comité mixte baptiste-catholique en France dont les membres sont nommés par l'Église catholique de France et la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France.

En 1992, le Comité mixte publiait "*Rendre témoignage au Christ*" qui reprenait le rapport des conversations internationales entre baptistes et catholiques en lui ajoutant des introductions et des commentaires liés à la situation française. Depuis lors, le comité a continué de travailler. Il souhaite aborder de front les grandes questions qui aujourd'hui séparent catholiques et baptistes.

Le baptême est sans doute le lieu privilégié et symbolique de nos différences. C'est donc sur lui qu'a porté le premier texte qui présente les points d'accord et de désaccord auxquels ont abouti les échanges pendant près de quatre années. Il a été publié en 1998.

Par la suite, les travaux du Comité ont porté sur la cène - eucharistie et ce nouveau document a été édité en 2001.

Le Comité s'est ensuite attaqué à l'autre grande question qui couronne en quelque sorte notre recherche de compréhension réciproque, celle de l'Église. En effet, baptistes et catholiques représentent deux traditions chrétiennes attachées pareillement à leur conception de l'Église, et celles-ci sont très différentes.

Nous sommes donc heureux de proposer aujourd'hui, en 2006, l'ensemble de ces réflexions qui concernent certainement des éléments, parmi les plus difficiles, du dialogue entre nos Églises.

Car il est d'autres sujets sur lesquels l'accord eut été plus simple. Mais la rencontre vraie suppose précisément d'aborder les questions épineuses, celles sur lesquelles repose notre différence qui reste, aujourd'hui encore, une séparation.

Ces textes sont le résultat d'une écoute mutuelle honnête, respectueuse et fraternelle, et se terminent sur des pistes pour poursuivre le dialogue. Nous avons d'abord cherché à nous comprendre au-delà de nos ignorances mutuelles et des caricatures que chaque tradition a pu se faire de l'autre. Nous avons donc suivi le même plan pour chacun des sujets abordés. Nous avons commencé par préciser tout ce que nous pouvions dire ensemble et il est clair que ces convictions communes sont déjà, dans le monde qui est le nôtre, un témoignage d'une véritable et profonde unité en Jésus-Christ. Nous avons ensuite essayé de cerner et d'exprimer avec honnêteté les points qui nous séparent encore et qui demeurent, pour les uns et les autres, importants. En essayant de préciser les convictions différentes qui sont encore les nôtres, nous ne songeons certainement pas à mettre un point final à la réflexion sur ces questions. Nous souhaitons au contraire donner à tous ceux qui voudront s'engager dans la rencontre une base de travail sur laquelle ils puissent s'appuyer pour approfondir la connaissance de nos héritages et la compréhension du chemin qui reste à parcourir pour être plus fidèlement, comme nous le souhaitons les uns et les autres, Églises de Jésus-Christ.

C'est dans cet esprit que ces textes sont aujourd'hui publiés et que nous souhaitons qu'ils soient largement utilisés.

Mgr Christian Kratz, Pasteur Louis Schweitzer, Co-présidents du Comité mixte

L'ÉGLISE

I - CE QUE NOUS POUVONS DIRE ENSEMBLE SUR L'ÉGLISE

A- Regard sur la fondation de l'Église

1. Voulant faire le point des affirmations doctrinales qui nous sont communes sur l'Église, nous choisissons de partir des affirmations de l'Écriture et de prendre comme fil conducteur le récit des *Actes des apôtres* qui nous décrivent la naissance et la première structuration de l'Église.
2. Nous reconnaissons ensemble que l'événement de Jésus le Nazaréen, accrédité par Dieu, qui est passé en annonçant le Royaume, en faisant le bien et en opérant miracles, prodiges et signes, qui est mort crucifié par la main des impies, mais que Dieu a ressuscité, a abouti au don de l'Esprit, promis avant l'Ascension et accompli le jour de la Pentecôte (cf. Ac 1-2).
3. Dès avant la Pentecôte la parole et l'œuvre de Jésus ressuscité et monté aux cieux avaient rassemblé la communauté du Cénacle, un groupe de cent vingt frères et sœurs, autour des Onze apôtres, « *dont Marie la mère de Jésus et les frères de Jésus* » (Ac 1.14).
4. La présence des apôtres est essentielle à ce groupe. Car ils sont ceux qui ont marché à la suite de Jésus, depuis son baptême par Jean jusqu'à son Ascension : ils sont les témoins de sa résurrection. C'est pourquoi leur premier soin est de reconstituer le nombre symbolique des Douze en procédant à la désignation de Matthias. Cette communauté, qui sera appelée bientôt l'Église (Ac 5.11), est bâtie par le Christ. Elle a pour fondation les apôtres et les prophètes, le Christ étant lui-même la pierre angulaire (cf. Ép 2.20).
5. L'événement spectaculaire de la Pentecôte marque la naissance de l'Église qui sort désormais en plein jour devant le monde pour proclamer, avec la puissance du Saint-Esprit, le message de ce que Dieu a accompli en Jésus de Nazareth, crucifié par les hommes et ressuscité par Dieu. Le contenu de ce discours inaugural, synthèse de l'annonce de Jésus-Christ, sera répété plusieurs fois comme un leitmotiv scandant les étapes de l'évangélisation.
6. Le premier fruit de cette prédication est de convertir le cœur des auditeurs à la foi et d'adjoindre « trois mille » personnes au groupe initial (Ac 2.37-41). L'œuvre de Jésus, le Christ et le don de l'Esprit suscitent ainsi une large communauté, l'Église, Corps du Christ, comme l'appellera l'apôtre Paul, qui rassemble les croyants, afin qu'ils rendent au Seigneur un culte en esprit et en vérité (Jn 4.24) et témoignent de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre.
7. La conversion à la foi est accompagnée du baptême d'eau, non plus celui de Jean, mais celui qui est donné au nom de Jésus, et du don de l'Esprit Saint. Y sont appelés d'abord les juifs et ensuite les païens.
8. La première communauté chrétienne « *était assidue à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières* » (Ac 2.42). L'unanimité des cœurs et le partage des biens la caractérisaient. Des signes de Dieu accompagnaient sa vie et l'accréditaient auprès du peuple tout entier.
9. Non seulement les chrétiens rompent le pain fraternellement dans leurs maisons, mais le terme de « fraction du pain » en vient à désigner dans les *Actes des Apôtres* la célébration du repas du Seigneur, c'est-à-dire la cène - eucharistie.
10. Les douze apôtres, en particulier Pierre et Jean, jouent un rôle dirigeant dans l'annonce du message et la prière, dans le témoignage à rendre devant les autorités et dans leur souci de veiller au bien de la communauté.
11. Dans la difficulté survenue entre les Hellénistes et les Hébreux, les Douze prennent l'initiative de l'institution des « Sept » (Ac 6.3). Les tâches ministérielles seront ainsi réparties entre les uns

et les autres. Ces nouveaux ministres, choisis par la Communauté, selon l'instruction des Douze, sont institués dans leur fonction par l'imposition des mains.

12. La persécution qui s'abat sur la première communauté de Jérusalem et provoque la mort d'Étienne aboutit à une dispersion des chrétiens en Judée et en Samarie et jusqu'à Antioche. Cette dispersion est aussi un « essaimage » du christianisme et elle est au départ des grands envois en mission dans le bassin méditerranéen.

13. L'Église-Mère de Jérusalem se diversifie ainsi en plusieurs Eglises locales qui restent en communion les unes avec les autres et vivent une entraide fraternelle. Les apôtres et leurs collaborateurs envoyés dans les diverses communautés assurent la cohésion de l'ensemble.

14. Saul, le persécuteur des chrétiens, est choisi gratuitement par Dieu pour devenir à son tour un apôtre sous le nom de Paul. Il reçoit le baptême dans la communauté de Damas (Ac 9) et commence sa mission d'évangélisation, appelé directement par le Christ (Ga 1.15-18). Il a le souci de maintenir la communion avec les apôtres de Jérusalem.

15. Pierre est averti par Dieu de la nécessité d'annoncer l'Évangile aux païens. Chez Corneille, il constate que certains d'entre eux ont déjà reçu l'Esprit Saint, dans une sorte de nouvelle Pentecôte, et en conclut qu'il n'a pas le droit de leur refuser le baptême. L'Église accomplit ainsi sa vocation : elle est envoyée à la fois aux Juifs et aux païens.

16. Toujours sous l'action de l'Esprit Saint, une répartition des tâches s'opère, et Paul et Barnabas sont envoyés en mission. Ils s'adressent en priorité aux Juifs, mais se tournent de plus en plus vers les païens.

17. Un grave conflit surgit alors, à Antioche, entre les disciples au sujet de la nécessité ou non, pour les chrétiens venus du paganisme, de passer par la circoncision. Ce conflit provoque la réunion, à Jérusalem, d'une importante assemblée des « apôtres et des anciens ». Elle aboutit à une décision remarquable et solennelle : « *Le Saint-Esprit et nous-mêmes avons décidé de ne vous imposer aucune autre charge que celles-ci...* » (Ac 15.28).

18. Autour des apôtres et des anciens, d'autres personnes viennent participer à leur ministère auprès des communautés (Barnabas, Apollos, Silas, Timothée). Dans les communautés qu'il fonde, Paul, qui garde son autorité de fondateur et y envoie en mission ses collaborateurs, établit des « anciens » (presbytres), ministres locaux (cf. Ac 14.23).

19. Cette brève histoire des débuts de l'Église que nous racontent les *Actes des apôtres* nous décrit fidèlement le fondement et la nature de l'Église et sa mission auprès des hommes. La source de l'Église est à la fois le ministère de Jésus accompli jusqu'au bout dans son mystère pascal et le don de l'Esprit à tous les croyants. Fondée sur Jésus-Christ et les apôtres, l'Église une, partout présente en ses communautés locales, est l'assemblée de ceux qui vivent la repentance de leurs péchés, confessent la foi, reçoivent le baptême, partagent la cène - eucharistie et vivent en communion fraternelle les uns avec les autres. Devant le monde, ils rendent témoignage du salut accompli en Jésus-Christ. Ces communautés sont confiées à la vigilance des apôtres, puis de leurs collaborateurs et successeurs, ainsi que des ministres établis en chacune d'entre elles. La désignation de ces derniers est à la fois un don de l'Esprit et le fruit d'une concertation entre les apôtres et les communautés.

20. Baptistes et catholiques entendent se situer également dans la suite de ces Églises primitives et de toutes celles qui ont témoigné du Christ au cours des siècles.

B- Le Christ et l'Église

21. Les évangiles et les *Actes des Apôtres* attestent que Jésus, par ses paroles et ses actes, sa mort, sa résurrection et l'envoi de l'Esprit Saint, est le fondateur historique de l'Église. Les écrits apostoliques approfondissent, à l'aide d'images et de symboles, le mystère du Christ fondement de l'Église.

22. De même que Dieu, dans l'Ancienne Alliance, convoque l'assemblée du peuple (*qahal*), de même, Jésus appelle les disciples qu'il rassemble pour constituer l'Église (*ecclesia*), le peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance (1) : en référence aux douze tribus d'Israël, le groupe des Douze qu'il choisit pour être avec lui et les envoyer en mission (cf. Mc 3.12-15) est à la fois le germe du Nouvel Israël et l'origine du ministère de l'Église.

23. Accomplissant la prophétie d'Ézéchiel (Éz 34 et 37), Jésus est le bon pasteur qui connaît ses brebis et se dessaisit de sa vie pour elles ; il a d'autres brebis qui ne sont pas encore rassemblées et qu'il doit aussi mener, afin qu'il y ait un seul troupeau et un seul pasteur (cf. Jn 10. 11-18). Le mystère de la Croix réalise sa parole : « *Pour moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes* » (Jn 12.32). Ressuscité, Jésus rassemble à nouveau les disciples que sa mort avait dispersés, et leur commande de faire de toutes les nations des disciples. Il leur promet la force de l'Esprit Saint qu'il envoie d'après du Père le jour de la Pentecôte.

24. L'histoire du salut est évoquée par la parabole des vigneronniers homicides que Jésus conclut en citant le *Psaume 118.22* : la pierre rejetée par les bâtisseurs est devenue la *Pierre angulaire* : « *c'est là l'œuvre du Seigneur* » (Mt 21.42). Reprenant cette citation, la 1^{ère} épître de Pierre développe une symbolique de l'édification d'une maison spirituelle que forment les « pierres vivantes » qui s'approchent du Christ, *la pierre vivante*, pour constituer une sainte communauté sacerdotale, « *le peuple que Dieu s'est acquis* » (1 P 2.4-10).

25. L'épître aux Ephésiens s'inscrit dans la même symbolique en s'adressant aux disciples : « *Vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondation les apôtres et les prophètes, et Jésus-Christ lui-même comme pierre maîtresse. C'est en lui que toute construction s'ajuste et s'élève pour former un temple saint dans le Seigneur... une demeure de Dieu par l'Esprit* » (Ép 2.20-22). Pierre vivante, pierre maîtresse, le Christ est le fondement de l'Église, Temple du Saint-Esprit, car c'est lui qui a détruit ce qui séparait les juifs des païens, empêchés d'avoir accès auprès du Père, comme le symbolisait la séparation sur l'esplanade du temple de Jérusalem : « *Il a voulu ainsi, à partir du juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix* » (Ép 2.15-16).

26. Temple du Saint-Esprit, l'Église est aussi Corps du Christ, la symbolique du temple étant inséparable de celle du corps. Lorsqu'il répond aux juifs qui l'interrogent : « *Détruisez ce temple et, en trois jours, je le relèverai* », Jésus « *parlait du Temple de son corps* » (Jn 2.19-21). Aussi, dans sa première lettre, Paul écrit-il aux Corinthiens : « *Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit. Le corps ne se compose pas d'un seul membre mais de plusieurs... or vous êtes le corps du Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part* » (1 Co 12.13-14 et 27).

27. Premier-né d'entre les morts, le Christ est « *la tête du corps, qui est l'Église* » (Col 1.18). L'Église est donc appelée à grandir *vers le Christ* en recevant tout de lui, tel ce corps évoqué par l'épître aux Ephésiens : « *Confessant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tous égards vers celui qui est la tête, Christ. Et c'est de lui que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour* » (Ép 4.15-16). Avec l'image de la vigne et des sarments, analogue à celle de la tête du corps et des membres, Jésus souligne que le disciple qui ne demeure pas en lui ne peut porter du fruit, comme le sarment se dessèche, s'il ne demeure pas sur la vigne (cf. Jn 15.1-6).

28. Dans l'Ancienne Alliance, Dieu se présentait comme l'époux fidèle qui veut restaurer l'alliance avec son épouse alors qu'elle s'est prostituée aux idoles ; en lui parlant au cœur, il se la fiancera pour toujours dans la fidélité (cf. Os 2). Au seuil de la Nouvelle Alliance, Jean-Baptiste, qui n'est pas le Christ, mais « *l'ami de l'époux* » (Jn 3.29), se réjouit d'une joie parfaite en entendant la voix de l'époux qui vient après lui. Semblable à l'époux qui aime son épouse comme son propre corps, le Christ, qui est le Chef de l'Église, « *lui le Sauveur de son corps* », a aimé son Église et s'est livré pour elle : « *il a voulu ainsi la rendre sainte en la purifiant avec l'eau qui lave et cela par la parole... il a voulu son Église sainte et irréprochable* » (Ép 5.23-28).

29. C'est l'Esprit du Christ Seigneur qui unifie, vivifie et sanctifie l'Église, Corps et Épouse du Christ. « *Sainte Église des pécheurs* », selon l'expression du Père Congar, l'Église « *au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre* » (2).

30. L'image du Corps dans son rapport à la Tête souligne que l'Église reçoit tout du Christ, - son être, son existence, sa vie, sa mission -, dans la continuité indéfectible de sa grâce et du don de l'Esprit. L'image de l'Épouse met l'accent sur l'altérité de l'Église, que le Christ se donne comme vis-à-vis, que l'Époux appelle à s'attacher à lui dans la fidélité de la foi, de l'espérance et de la charité.

31. « *L'Église n'est pas à elle-même sa propre fin, mais elle désire avec ardeur être tout entière du Christ, dans le Christ et pour le Christ, tout entière également des hommes, parmi les hommes et pour les hommes* ». Ainsi s'exprime Paul VI dans son discours d'ouverture de la troisième session du Concile de Vatican II (14 septembre 1964). Au terme de cette session, le Concile lui fait écho dans sa Constitution dogmatique sur l'Église : « *Tandis que le Christ, saint, innocent, sans tache (Hé 7.26), ignore le péché (1 Co 5.21), venant seulement expier les péchés du peuple (cf. Hé 2.17), l'Église, elle, enferme des pécheurs dans son propre sein, elle est donc à la fois sainte et toujours appelée à se purifier, poursuivant constamment son effort de pénitence et de renouvellement* » (3). Même s'ils préfèrent d'autres mots (comme celui de repentance, plutôt que celui de pénitence), les Baptistes s'accordent sur le fond avec ce que veut exprimer le Concile de Vatican II.

32. Servante du Seigneur, Corps-Épouse du Christ, Temple du Saint-Esprit, l'Église est dans l'histoire des hommes le Peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance en marche à la suite de Jésus vers le Royaume de son Père.

II - LES DONNÉES DE BASE DE L'ÉCCLÉSIOLOGIE BAPTISTE

33. Si la conception baptiste de l'Église émerge au 16^{ème} siècle dans le cadre du courant anabaptiste de la Réforme et se précise au début du 17^{ème} siècle avec la naissance des Églises baptistes proprement dites, celles-ci entendent bien se situer dans la continuité des Églises primitives et de toutes celles qui ont témoigné du Christ au cours des siècles.

34. Mais les baptistes ne considèrent pas que l'ancienneté de la tradition est en soi un gage de vérité. Comme l'ensemble des protestants, ils constatent que l'évolution historique, si elle peut être enrichissante et positive, peut également représenter un éloignement de la source apostolique. Les accents propres de leur ecclésiologie sont, à leurs yeux, un retour à la forme initiale et apostolique de l'Église.

A- Des Églises de professants

35. L'Église naît donc à la Pentecôte avec le don de l'Esprit, la prédication de Pierre et la conversion des « trois mille ». Elle est constituée de ceux qui se repentent, manifestent leur repentance et leur foi par le baptême d'eau et reçoivent le don de l'Esprit. Cette priorité de la repentance et de la foi, nécessaire pour recevoir le baptême, apparaît essentielle aux baptistes. À leurs yeux, l'Église est donc une communauté de croyants, c'est-à-dire de personnes qui, sous l'action de la grâce, se repentent, professent la foi et, à cause de cela, reçoivent le baptême. Le don de l'Esprit est au départ de cette démarche de foi, il l'accompagne et la couronne dans ce que l'on peut appeler une *naissance d'en haut ou nouvelle naissance* (Jn 3.3).

36. C'est pour cette raison que les baptistes ne baptisent que des personnes qui professent la foi, qu'ils refusent le baptême des petits enfants et que leur ecclésiologie est une ecclésiologie d'Églises de professants. L'Église n'est cependant pas juge du secret des cœurs ; elle accueille la confession explicite de la foi. Elle est donc une communauté de personnes qui s'affirment disciples de Jésus-Christ.

37. Cette conception de l'Église fut, dans les siècles passés une rupture radicale avec les conceptions traditionnelles des Églises qui ne dissociaient pas communauté civile et communauté

chrétienne. Si elle peut sembler assez naturelle aujourd'hui dans les pays occidentaux, à cause de la sécularisation, cela n'est pas toujours le cas dans les pays où le lien entre l'Église et l'État peut demeurer encore vivace.

38. Pour que l'Église demeure une Église de professants, il faut qu'on ait le droit de ne pas en faire partie. C'est donc pour des raisons ecclésiologiques que, dès le 17^{ème} siècle, les baptistes ont plaidé pour la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État, même dans des situations où ils auraient été en mesure d'imposer leurs conceptions.

B- Le fondement apostolique

39. Si la source de l'Église est la personne et l'enseignement de Jésus, le Christ, nous ne pouvons le connaître que par le témoignage des apôtres. En effet, si bien des disciples suivaient Jésus et s'ils étaient encore cent vingt dans la chambre haute à attendre le don de l'Esprit, les apôtres avaient, au milieu d'eux, une place particulière. Ils avaient été choisis par Jésus et, lorsqu'il fallut désigner un remplaçant à Judas pour rétablir le nombre symbolique de douze, on le fit, selon la parole de Pierre : *« Il y a des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps que le Seigneur Jésus a marché à notre tête, à commencer par le baptême de Jean jusqu'au jour où il nous a été enlevé : il faut que l'un d'entre eux devienne avec nous témoin de sa résurrection »* (Ac 1.21-22).

40. Le ministère apostolique des Douze n'est donc pas transmissible après cette première génération et les douze ne peuvent avoir de successeurs. Cette dimension apostolique fut cependant ensuite reconnue à Paul qui rencontra le Christ ressuscité sur le chemin de Damas et fut l'apôtre des païens, c'est-à-dire des non juifs. C'est sur le témoignage des apôtres (les Douze et Paul) que l'Église repose.

41. Lorsque l'Église dut fixer les limites du canon du Nouveau Testament, ce fut principalement sur le critère de l'autorité apostolique de ces textes. C'est donc par eux – qui représentent pour l'Église l'authentique tradition apostolique – que le ministère des apôtres se continue. Dans la perspective baptiste, l'apostolicité de l'Église repose donc sur sa fidélité à la tradition apostolique transmise par l'Écriture.

C- Les ministères de l'Église

42. Dans les premiers temps de l'Église, les apôtres jouèrent, avec les anciens de l'Église de Jérusalem, dont Jacques, frère du Seigneur, un rôle dirigeant dans les Églises. Comme le dit une ancienne confession baptiste française (1879), *« après avoir fondé eux-mêmes les premières Églises, les apôtres ont remis de leur vivant la continuation de leur œuvre dans les assemblées chrétiennes à des pasteurs et docteurs que l'Écriture nomme indistinctement évêques, anciens ou pasteurs, lesquels devaient, ainsi que leurs successeurs, bâtir sur le fondement qui a été posé. Ils étaient installés dans leur fonction par la prière et l'imposition des mains des anciens. Après la mort des apôtres, le choix et la nomination des pasteurs a toujours appartenu aux Églises. Nous conservons leur principe »*.

43. C'est l'assemblée de l'Église qui est appelée à reconnaître la vocation des ministres qui oeuvreront en son sein et la confirmer par un vote. Avec le temps, les Églises baptistes distinguèrent les anciens et les pasteurs. Les anciens participent au ministère pastoral au sein de leur Église locale et ne sont choisis que par l'Église. Les pasteurs peuvent exercer leur ministère successivement dans plusieurs Églises ; une formation plus approfondie et une reconnaissance plus large de la part des autres Églises sont donc nécessaires.

44. À côté des pasteurs et anciens, d'autres personnes, fréquemment appelées diacres, exercent leur ministère dans l'Église locale. Ils sont aussi choisis, pour des durées limitées, par la communauté locale.

45. Enfin certains ministères, dont le rayonnement dépasse l'Église locale, sont également reconnus. Ils peuvent concerner la communion des Églises, l'enseignement ou la mission.

D- Les Églises locales en communion

46. L'Église du Christ se manifeste donc dans des communautés locales (4) qui, en communion les unes avec les autres, sont chacune pleinement Église de Jésus-Christ. Chacune a, devant Dieu, une grande autonomie. Elle est responsable de sa vie, de son témoignage et a une assez grande liberté dans la forme de son culte. Elle est dirigée par les « ministres » qu'elle a reçus et reconnus, et par son Conseil. Mais toutes les grandes décisions concernant la vie de l'Église se prennent dans l'assemblée des membres de l'Église locale. Ceux-ci, qui le sont devenus par la confession de foi et le baptême ou par transfert d'une autre Église, sont donc responsables collectivement de la vie de leur communauté.

47. Mais l'Église locale n'est pas seule. Elle est en communion avec les autres Églises qui confessent la même foi et participent au même témoignage. Ces Églises se rassemblent donc sur le plan régional et national et forment ainsi, en France, la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes. Cette communion est fondée sur une confession de foi et sur des règles qui structurent leur vie commune. Un Congrès (5) rassemble chaque année les délégués des Églises, pasteurs et membres d'Églises, et prend les décisions utiles à leur vie et à leur témoignage. Les grandes orientations ainsi choisies s'imposent à toutes les Églises.

48. L'autonomie de chaque Église locale demeure cependant essentielle et il est toujours possible pour une communauté qui se trouverait en désaccord profond avec les orientations ainsi prises par la Fédération de la quitter et de se rattacher à une autre Union d'Églises ou de demeurer indépendante.

49. Entre deux Congrès, un Conseil, élu par le Congrès et composé de pasteurs et de membres d'Églises, est au service de la communion et assure la mise en œuvre des décisions prises. Dépendent de la Fédération les engagements qui concernent toutes les Églises : la formation, la mission en France ou à l'étranger, l'action sociale, la relation avec les autres Églises chrétiennes, etc. Ainsi, c'est la Fédération qui fait partie de la Fédération Protestante de France ou de la Conférence des Églises Européennes (KEK).

50. Dans le même esprit, la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France est membre de la Fédération Baptiste Européenne, l'une des six régions de l'Alliance Baptiste Mondiale. Les grandes décisions sont prises au niveau concerné, dans le respect de la liberté des Églises locales ou des fédérations nationales.

E- La mission de l'Église

51. Comme les autres Églises chrétiennes, les Églises baptistes ont le souci du culte à rendre au Seigneur, du témoignage et du service des hommes.

52. Le culte dominical est le rassemblement essentiel de chaque Église locale. Il est le lieu de la louange, de la prédication de la Parole de Dieu et de la Cène. D'autres rencontres rassemblent les chrétiens pour l'intercession et l'étude de la Bible.

53. Le témoignage est une dimension importante pour toutes les Églises. L'appel à la mission (« *Faites de toutes les nations des disciples* ») est fortement entendu dans les Églises baptistes. L'évangélisation est l'annonce de l'Évangile à tous les hommes dans l'espoir de les voir accueillir la grâce de Dieu qui leur est proposée. La mission qui était autrefois l'annonce de l'Évangile au-delà des frontières, dans des pays où l'Église n'était pas présente, prend aujourd'hui souvent la forme d'une collaboration réciproque avec les Églises des autres pays.

54. Enfin, le service des hommes et des femmes qui nous entourent est une manifestation pratique de l'amour du prochain et un témoignage concret de l'Évangile. C'est principalement à travers l'Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse (ABEJ), très liée aux Églises locales, que cette mission s'exerce.

Comité mixte baptiste-catholique de France

1 Cf. Concile de Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église Lumen Gentium n° 9.

2 Concile de Vatican II, décret sur l'œcuménisme Unitatis redintegratio n° 6.

3 Constitution Lumen Gentium n° 8.

4 Dans les Églises baptistes, l'Église locale ou communauté locale correspond à la paroisse catholique.

5 Le Congrès des Églises baptistes correspond en gros au Synode d'autres traditions protestantes.

Copyright (C) 2002-2006 Les Cahiers de l'École Pastorale - Tous droits réservés - C&R par [Natsimhan](#) - propulsé par [PRADO](#)